

UNE MAGISTRALE LEÇON DE FORESTERIE

prodiguée aux Amis de la Forêt

par M. Gérard TENDRON

110 de nos collègues ont participé le 21 mars 1982 à l'excursion thématique Denecourt programmée sous le signe de la gestion forestière. Favorisée par un temps agréable et par un choix judicieux des parcelles visitées, elle a permis d'apprécier pleinement les commentaires de notre collègue Gérard TENDRON, Chef du Centre ONF de Fontainebleau, prodigués avec clarté, méthode et une évidente maîtrise d'une technicité pourtant truffée de subtilités.

Le président François-Didier GREGH était entouré de ses collaborateurs Jean VIVIEN et Pierre BOIS, en compagnie de François du RETAIL, Président de l'Association des Naturalistes et de Marcel BROT, Président du C.O.S.I.R.O.C. Le parcours s'est déroulé dans la Tête à l'Ane et sur le plateau de la Fosse à Rateau avec la participation de l'agent forestier Christian MAUDUA, du poste des Huit-Routes, qui présenta cartes, plans et instruments professionnels.

Tous les faciès de la gestion forestière ont été abordés, illustrés d'exemples montrés sur place pour analyser, selon le cadre de la sortie défini par le Chef du Centre «ce que nous faisons et comment nous atteignons nos buts».

Au rendez-vous, Parcelle 290, M. TENDRON situa la forêt sur les plans national et régional pour présenter celle de Fontainebleau, son histoire, ses assises, sa situation, ses composants et enfin le milieu où l'on se trouvait, «en régénération pour l'an 2000». Le forestier traita de la régénération naturelle et artificielle, de la germination et de la croissance des chênes, du taillis, de la futaie, des rejets, de la densité des peuplements (100.000 individus à l'hectare à la naissance, 100 à la production à 200 ans).

Dans la côte de la Route du Château, on vit des exemples de chênes semenciers, les hêtres en sous-étage servant à l'élagage naturel des fûts de chênes, la réalimentation de l'humus par le processus naturel de la couverture végétale et de ses composants organiques.

Sur le plateau de la Fosse à Rateau, M. TENDRON montra le cas d'une vieille hêtraie dépérissante, son clairiérage

naturel en régénération spontanée anarchique lorsqu'on laisse le peuplement évoluer sans intervenir. Il faut canaliser la concurrence vitale en éliminant les sujets chétifs ou malformés, voire les dominants qui entravent la croissance des autres.

Avec exemples à l'appui, il expliqua ce que sont le choix des arbres à exploiter, leur martelage, coupe après vente aux enchères dégressives, extraction, etc.

On longea l'ancienne Réserve où subsistent de très vieux chênes, dont «Le Gaulois». Le forestier résuma l'histoire et la finalité des Réserves biologiques, les techniques de leur régénération, les déboires rencontrés avec la méthode des coupes rases, les erreurs commises telles que l'enlèvement des souches au bulldozer, ce qui arracha la terre arable et décapa la couche fertile ; le rôle de la concurrence vitale, des rongeurs, etc.

Près du Carrefour de la Fosse à Rateau, devant une coupe géologique du sol préparée spécialement pour l'occasion, M. TENDRON montra les horizons pédologiques, comment le sol s'est créé et a évolué, comment les glands s'y développent ; quels rôles jouent les facteurs écologiques, climatiques, édaphiques ; la succession des techniques de régénération (semis en lignes avec interbandes pour réapparition naturelle des bouleaux et des hêtres afin d'éviter la monospécificité du peuplement en chênaie).

La présence des chênes mult centenaires de l'ancienne Série artistique donna l'occasion à notre vice-président Jean VIVIEN de montrer le Grand Capricorne, bel insecte spécifique de ces vieux arbres, d'après des exemplaires extraits de sa collection.

Le Président GREGH remercia chaleureusement M. TENDRON de cette enrichissante excursion qui s'est poursuivie l'après-midi au Mont Aigu et au Mont Fessas sous la direction de Pierre BOIS.

Pierre DOIGNON

EXPLOITATION ET ESTHÉTIQUE FORESTIÈRES sont-elles inconciliables à Fontainebleau ?

Telle est la question qui a été posée à M. Gérard TENDRON, Chef du Centre de l'O.N.F., au cours du Conseil d'administration de notre association le 17 Avril 1982.

Observations et critiques ont en effet été formulées par les touristes et promeneurs quant à l'exploitation des coupes effectuées au printemps 1982 dans de nombreuses parcelles en Forêt de Fontainebleau.

On s'est plaint notamment que les rémanents (branchages, brindilles, houppiers de pins, feuillage) soient systématiquement abandonnés sur place alors qu'autrefois ils étaient récupérés, entassés pour être brûlés ou vendus ; que les engins et tracteurs écorchent les arbres sains et maltraitent la végétation ; que les parcelles esthétiques valables hors coupe soient labourées et défigurées par le passage des billes tractées ; que les bûcherons scient les fûts non pas «rez-terre» comme l'impose le cahier des charges, mais en laissant en place une culée de plusieurs dizaines de centimètres ; on abandonne bidons d'huile, jerricans de fuel, cartons, bouteilles...

Ces remarques ont permis à M. TENDRON d'expliquer cet état de choses lié aux conditions actuelles d'exploitation qui posent des problèmes en fonction du contexte économique.

Car le point de vue des exploitants forestiers est essentiellement financier. Or, les clauses de travail dans une forêt touristique comme à Fontainebleau imposent des servitudes plus serrées qu'ailleurs (délais de vidange du produit, obligation d'utiliser certains chemins de sortie, interdiction de traverser certaines parcelles classées, dates de remise en état du chantier).

Une aggravation de ces impératifs ou leur application trop stricte est ressentie par les adjudicataires comme une pénalisation. Ce qui les incite à ne plus soumissionner aux ventes ultérieures et qui est une menace pour l'ONF de ne plus trouver d'acquéreur.

Conséquence (on l'a fortement senti en 1981 où la moitié des lots sont restés invendus - Voir «La Voix de la Forêt» 1982/1 p. 33) : une mévente des coupes de régénération, ce qui perturbe les opérations de sylviculture programmées par années.

L'Office a recours en ce cas au marché de gré à gré, qui est plus coûteux et plus exigeant encore, donc moins empressé de répondre aux demandes. On se trouve donc obligé de tolérer certaines entailles au cahier des charges - ce que certains appellent laxisme - vis-à-vis des contraintes techniques pour ne pas décourager les acheteurs.

Ainsi sont-ils autorisés à laisser les rémanents dans les coupes, surtout dans les résineux par crainte d'incendie si l'on imposait aux bûcherons de les brûler, ce qu'ils sont tenus de faire dans les feuillus.

De plus, le bûcheronnage est pratiqué par des artisans indépendants qui ne s'attardent pas à récupérer les menus produits comme autrefois, même pour leur propre compte.

Il est donc difficile d'exiger une parfaite remise en état des lieux exploités. «En cas de défaillance grave, a ajouté M. TENDRON, nous opérons nous-même le nettoyage et, conformément au cahier des charges, nous adressons la facture à l'adjudicataire qui dédommage, certes, mais ne revient pas l'année suivante».

Ce qui repose, autrement, le même problème...

P.D.